

Attestation d'entretien CHAUDIERE GAZ

Nom du commanditaire

Adresse

Adresse de l'installation

Druve Pillorenquy 4, Vic le 1180

Local chaudière

CAVE

IDENTIFICATION DE LA CHAUDIERE

Marque

Junkers

Type de gaz

G1

Modèle

ZWB 42-3 A 23 S3623

Puissance

33,1

Date de mise en service

2010

Mode d'évacuation (type B ou C)

C

Caractéristiques du brûleur à air soufflé (si applicable)

Marque

Date de mise en service

Modèle

Date du dernier entretien (si disponible)

Date du dernier ramonage (si disponible)

LISTE DES POINTS DE CONTROLES OBLIGATOIRES

Nettoyage du corps de chauffe, du brûleur, de la veilleuse et de l'extracteur (si présent)



Vérification des dispositifs de sécurité de l'appareil



Si VMC Gaz: vérification fonctionnelle de la sécurité individuelle et nettoyage du conduit de raccordement



Vérification du circulateur (si incorporé dans l'appareil)



Vérification de l'état, de la nature et de la géométrie du conduit de raccordement



Si ballon à accumulation: vérification des anodes et des accessoires



Vérification et réglage des organes de régulation (si incorporés dans l'appareil)



Vérification des débits de gaz et réglage éventuel



Si brûleurs à air soufflé:

Mesure température des fumées

62,6 °C

Mesure de la teneur en CO₂ dans les fumées

9,27 %

Mesure de la teneur en O₂ dans les fumées

17,5 %

ESTIMATION DU RENDEMENT

Rendement évalué

98

%

Rendement de référence

90

%

(sauf impossibilité liée aux caractéristiques techniques de l'installation)

ESTIMATION DES EMISSIONS DE POLLUANTS en mg/kWh à 0% d'O₂

Emissions de NOx évaluées

Emissions de NOx de référence

TENEUR EN CO AMBIANT

Valeur mesurée à proximité de l'appareil en fonctionnement pour chaudière non étanche uniquement



< 20 ppm

La situation est normale



20 ppm < valeur < 50 ppm

Il y a anomalie de fonctionnement nécessitant impérativement des investigations complémentaires concernant le tirage du conduit de fumée et la ventilation du local



> 50 ppm

Il y a un danger grave et imminent nécessitant la mise à l'arrêt de la chaudière et la recherche du dysfonctionnement avant remise en service

CONSEILS ET RECOMMANDATIONS

Les conseils et recommandations de la présente attestation sont donnés à titre indicatif et ne sont pas une obligation. Il appartient à l'utilisateur de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de son installation. Il s'agit de conseils et non de prescriptions ou d'obligations de faire, sauf pour le cas où une mesure impérativement liée au bon fonctionnement de l'installation est constatée.

Sur l'usage de la chaudière:

Entretien et combustion ok, Pression à 0,5 bars à 1,5 bar juste au niveau du manomètre lors de remplissage

Sur l'amélioration possible de l'ensemble de l'installation de chauffage:

Sur l'intérêt du remplacement du brûleur, de la chaudière ou de l'ensemble de l'installation de chauffage:

APPAREIL DE MESURE UTILISE

Marque

Référence

CACHET DE L'ENTREPRISE

L'arrêté du 2/02/1977 modifié, impose la fourniture d'un certificat de conformité Modèle 4 lors du remplacement de la chaudière.

TECHNIPRO SERVICES srl

Ch. de Ninove 53A

1080 Molenbeek

TVA BE 0848 067 139

Nom de la personne ayant réalisé l'entretien

Date

Signature

16/12/2021